

LES CHANTS DE PROCESSION

I. — SIGNIFICATION

Il n'y a pas de procession sans chant.

Parce que la procession est une *marche*¹, elle recèle dans le geste humain qui lui sert d'expression fondamentale, un mouvement qui, assumé par l'esprit, sera perçu et transcrit en rythme. L'homme qui marche, non pas errant, non pas tiré comme un esclave, non pas poussé par le désir tyrannique de la passion, ni entraîné par le tourbillon des affaires humaines, mais librement et comme en ordre, pour parcourir la carrière de son existence, cet homme-là comprend qu'avec ses pieds il accomplit une œuvre spirituelle, et que par la foi sa démarche aussi est surnaturelle. « Marche devant moi et sois parfait » (Gen., 17, 1). Alors il sent monter dans son corps et s'installer dans tout son être une sensation pacifiante et stimulante, qui soutient son progrès et donne à son cheminement cette gratuité débordante d'où naît la beauté. Cette marche déborde de vie, « Ils marcheront de force en force » (Ps. 83, 8), et cette vie déborde d'Esprit :

Je marcherai en présence de Dieu,
sur la terre des vivants. (Ps. 114, 9.)

Apparemment serviteur de la route à parcourir : « aux sentiers prescrits attachant mes pas » (Ps. 16, 5), le pèlerin est en réalité libre : « Tu as mis au large mes pas » (Ps.

1. De même que la marche est un des moyens d'expression les plus essentiels et les plus élémentaires de l'homme, le pèlerinage est un des gestes religieux les plus fondamentaux et les plus universels de l'histoire des religions. Et pour tout chrétien, du plus rustre au plus cultivé, « aller à la messe » chaque dimanche est une démarche de la foi qui compte parmi les plus tangibles et indiscutables.

30, 9). Son pas est devenu *rythme*. Et ce rythme en lui attend la mélodie.

La *mélodie* va naître du rythme secrètement éprouvé et va fleurir à la bouche parce que la procession n'est pas la marche banale et solitaire de l'homme se rendant à sa tâche périssable, elle est une marche *festive et communautaire*.

O ma joie quand on m'a dit :
Allons à la maison du Seigneur! (Ps. 121, 1.)

Le pèlerinage est une fête²! On se rend vers un haut-lieu où Dieu habite. On va vers quelqu'un. On y va en foule, mais en foule unie par la communion d'une foi :

C'est là que montent les tribus,
les tribus du Seigneur. (Ibid.)

Qui ne voit que le chant sera l'expression propre de ce peuple en marche? Fête et musique! Chant et communion. C'est la mélodie qui va rassembler les rythmes individuels de chaque marcheur, et les nouer en un cortège compact; c'est la mélodie qui donnera une voix unique à ce peuple; le chant est pour nous comme la nuée obscure ou lumineuse qui, durant le premier exode, guidait les Hébreux vers la terre d'élection; il nous entraîne au repas des noces de l'Agneau :

J'irai vers la tente admirable,
vers la maison de Dieu
parmi les cris de liesse et de louange
et la foule jubilante. (Ps. 41, 5.)

Cependant on ne cède pas à l'impulsion d'un délire collectif, s'exprimant en cris anarchiques, mais cette marche se déroule avec ordre et respect, mesurée par la voix de la supplication ou de la louange.

On a vu tes processions, ô Dieu...
les processions de mon Dieu, de mon roi, au sanctuaire,
les chantres marchaient devant, les musiciens derrière,
les jeunes filles au milieu, battant du tambourin. (Ps. 67, 25, 26.)

Avec le pèlerinage, l'espace se transforme en durée et la

2. Même la procession de pénitence est une fête, au sens liturgique et premier du mot, et a aussi ses chants.

route devient *histoire*. La « voie » de Dieu est histoire de salut, et l'Église processionne et pèlerine pour aller sans cesse à la rencontre de son Sauveur qui vient. Le chant n'exprime rien d'autre; art du mouvement, il rassemble dans l'instant ce que disperse le passé, le présent et l'avenir; et il le fait, non en niant le temps, mais en s'y soumettant. L'ayant mesuré, il l'introduit dans un devenir libre et spirituel « capable » de toute l'histoire humaine. Il est recueillement personnel :

Enseigne-moi, Seigneur, tes voies,
afin que je marche en ta vérité,
rassemble mon cœur pour qu'il te craigne. (Ps. 85, 11.)

Mais il est surtout récapitulation, mimant et signifiant l'*hodie* de la liturgie, le présent du temps sacré, qui est en même temps mémorial, présence et anticipation.

Chantez au Seigneur un chant nouveau,
car il a fait des merveilles...
à la face du Seigneur, car il vient. (Ps. 97, 9.)

Ce que la poésie du psaume dit en formes verbales, le chant le réalise en figure : de même que la mélodie n'existe que dans un présent fugitif et est toujours nécessairement nouvelle, bien qu'elle répète des airs du passé et ne progresse qu'en allant vers un avenir, Dieu n'est dans son peuple en marche, que parce qu'il y est *venu* et qu'il y *vient*.

II. — ÉTUDE DES FORMES

Et de fait, l'Église, sachant qu'elle va sans cesse à la rencontre de son Seigneur, « chante » par la bouche de ses fils quand elle exprime et signifie visiblement, dans ses processions, sa marche invisible vers l'éternité³. Elle chante en conduisant ses catéchumènes dans la Nuit pascale jusqu'à

3. Il est à noter que ce signe n'est ni artificiel ni arbitraire. Il repose sur un geste qui a déjà sa vérité humaine propre et sa réalité phénoménale, comme on peut s'en convaincre par tous les exemples de processions liturgiques qu'on va citer : *on va quelque part pour faire quelque chose ou pour accompagner quelqu'un*. La liturgie n'est pas un « pur jeu ». Une procession qui ne fait que tourner en rond a quelque chose de bizarre.

la fontaine de régénération; elle chantera encore en conduisant au cimetière la semence de résurrection; elle chante en se rendant au lieu du culte; elle chante en s'approchant de la table sainte pour le repas du Seigneur; elle chante en accueillant et en accompagnant son roi au jour des palmes; elle continue de chanter en le suivant sur le chemin du calvaire.

Mais que chante-t-elle? Des acclamations, des litanies, des psaumes, des antiennes, des répons, des hymnes, des cantiques. Cependant elle n'emploie pas ces chants indistinctement et nous devons faire ici une rapide étude des formes.

Comme toujours, et ici encore, le chant liturgique se définit par sa « fonction ». Il en tire sa forme chorale, et son genre musical en découle. Le chant de procession est le chant de supplication ou d'action de grâce d'un peuple croyant en marche pour une action sacrée. Ce qui inclut trois choses : 1) un chant convenant à une marche; 2) avec une participation du peuple; 3) adapté à la célébration en question. Or, la tradition liturgique nous montre que différentes formes répondent en fait à cette triple exigence fonctionnelle. Nous les parcourons brièvement.

1) *L'acclamation.*

Avec ce geste religieux des plus fondamentaux qu'est la procession, la première forme de chant que nous rencontrons est aussi la plus fondamentale : *l'acclamation*. Cris de joie d'un peuple en fête, formules brèves et scandées qui se communiquent de proche en proche et qui vont donner à cette multitude une seule voix. Dans la première et la plus grandiose de toutes les processions de l'histoire du salut, l'exode du peuple de Dieu, c'est à une acclamation liturgique de ce genre que l'on se regroupait autour de l'Arche et que l'on partait vers la terre promise : « Quand l'Arche partait, Moïse disait :

Lève-toi, Yahvé, que tes ennemis se dispersent,
que tes adversaires fuient devant toi ! » (Nombres, 10, 35.)

Et de cette acclamation sortira le grand psaume 67 qui chante les marches et les chevauchées de Yahvé à la tête

de son peuple durant toute son histoire. C'est une autre acclamation liturgique de ce genre que l'on entend dans la bouche du peuple lors des deux grandes processions historiques que furent le transfert de l'Arche par David dans la résidence que Dieu s'était choisie, Jérusalem, (1 Chron., 5, 13) et, après l'exil, l'inauguration par Esdras des fondations du nouveau temple (Esdr., 3, 10-11) :

Oui, il est bon !
Oui, éternel est son amour !

Et ce refrain était accompagné de force jeu d'instruments de toute espèce et de danses. C'est peut-être de cette antique acclamation conservée durant les célébrations postexiliennes (voir aussi la procession de Néhémie pour la dédicace des nouvelles murailles : Néh., 12, 31-38) qu'est né le grand psaume processionnel et pascal 117 qui commence par ce même refrain et qui est plein d'acclamations liturgiques.

L'une d'elles (v. 25-26) à portée messianique, sera reprise spontanément par la foule des juifs au jour de son accomplissement, durant la procession d'entrée de Jésus à Jérusalem le jour des Rameaux,

Hosanna !
Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !

L'Église qui continue chaque année, dans la liturgie du dimanche des Rameaux, d'accueillir son Roi et de l'accompagner processionnellement, n'a pas oublié cette acclamation messianique; c'est par elle que s'ouvre la fonction stationnelle *Hosanna filio David!* et on l'entend encore résonner en écho dans les six répons de la procession. Merveilleuse acclamation encore que le refrain de Théoldulfe d'Orléans : *Gloria laus!* Comment ne pas voir enfin dans la brève antienne *Exsurge Domine*, empruntée au Psaume 43, qui ouvre la fonction des Litanies majeure et mineure et celle du 2 février, comme un écho de l'acclamation mosaïque ?

La liturgie a d'ailleurs recréé pour elle-même cette forme d'acclamation processionnelle. Le type le plus pur, le plus simple, mais combien émouvant dans sa sobriété, est le triple *Lumen Christi* repris par la foule du nouveau peuple de Dieu, pénétrant, en la nuit pascale, à la suite du Christ

ressuscité, dans la vraie terre promise. Un autre exemple d'acclamation processionnelle que l'étude des liturgies comparées fait apparaître comme fort important, est le chant du *Trisagion* qui solennise, dans la messe, l'entrée pour la liturgie évangélique. Dans la liturgie byzantine, il termine la « petite entrée » qui se fait avec l'évangélicaire (par opposition à la « grande entrée » qui se fait avec les oblats, au chant du *Chérouvikon*); on le trouvait également dans l'ancienne liturgie gallicane; il ne s'est conservé dans la liturgie romaine que le Vendredi saint, au début de la procession de l'adoration de la Croix (combiné aux improprès) :

Hagios o Theos!
Hagios ischyros!
Hagios alhanatos!
Eleison imas !⁴

Une acclamation analogue se trouve aussi à la fin de la procession de l'évangile, dans la réponse du peuple à l'annonce du diacre :

Gloria tibi Domine!

C'est le Christ lui-même que l'on salue dans le livre de sa Parole.

Le *Te Deum*, que le rituel prévoit pour les processions en l'honneur du Très Saint Sacrement et les processions d'action de grâces, n'est qu'une série d'acclamations (qui intègre entre autres le *Trisagion*). Même si elle n'est pas entérinée comme telle dans les livres liturgiques, la pratique des processions a développé la coutume de chanter d'autres acclamations de ce genre. Qui n'a éprouvé, un jour de Fête-Dieu ou sur l'esplanade de Lourdes, la grandeur d'un

Lauda Sion, Salvatorem,
lauda ducem et pastorem,
in hymnis et canticis!

ou d'un *Christus vincit!*

4. « Le Concile *in Trullo* conseille de chanter le *Trisagion* au moment des troubles cosmiques : la présence trinitaire dans le *Trisagion* fait apaiser les éléments en désordre (c'est le même sens du chant du *Trisagion* au moment du rituel funéraire orthodoxe quand le cercueil est déposé dans la terre). » Paul EVDOKIMOV, *Bible et Vie chrétienne*, II, p. 18.

L'acclamation est une forme première et permanente du chant festif de procession.

2) *La litanie.*

Dans la procession de pénitence ou de déprécation, afin de rendre la prière plus instante, l'acclamation tend à se répéter, indéfiniment semblable à elle-même, et l'on a une seconde forme de chant processionnel : la *litanie*. Il est significatif que le mot grec *litaneia*, qui signifie originellement une prière de supplication en général, viendra très vite, dans sa forme latine *litania*, à désigner, dans le latin chrétien et les textes liturgiques, une procession solennelle avec chants, festive, mais surtout pénitentielle. C'est ainsi que de nos jours encore les processions de la Saint-Marc et des rogations se nomment « Litanies majeures » et « Litanies mineures ».

Il semble que la litanie soit le chant par excellence de la procession. Sa forme responsoriale permet à une foule de s'associer facilement au chant, et la répétition de la même formule souligne l'élément rythmique que nous reconnaissons comme essentiel à la marche sacrée. Qui n'entend, dans le psaume 135 qui répète indéfiniment :

Car éternel est son amour !

comme un immense cortège ? Cependant la réponse par excellence de la litanie est le *Kyrie eleison* qui a passé dans toutes les liturgies chrétiennes. La liturgie latine a les siennes préférées : *Te rogamus audi nos!* (l'équivalent du *Kyrie eleison* et qui demeure dans la partie la plus ancienne de nos « litanies des saints ») *Oramus te Domine, exaudi et miserere!* etc., et plus tard on trouve encore pour l'invocation des saints : *Ora pro nobis!*

Notre étude des formes ne nous permet pas de nous attarder au contenu de ces litanies. Mais il convient de rappeler leur usage. On les employait régulièrement dans la liturgie romaine à l'office stational, durant la procession qui conduisait au lieu de la station. Dans les plus grandes occasions, on faisait converger vers une église plusieurs processions venant de directions diverses, au chant de ces litanies. De

cet usage romain est issue la procession de la Saint-Marc pour la lustration du printemps, et, de l'usage gallican, nos trois jours des Rogations. Mais on en usait aussi en d'autres occasions, par exemple le 2 février, d'où les litanies ont disparu, mais qui était à l'origine (VII^e s.) une procession de pénitence, ainsi qu'aux trois autres grandes fêtes de la Vierge. Le rituel les prescrit encore dans les processions pour demander la pluie ou le beau temps, pour repousser la guerre ou l'épidémie, etc.

Une mention toute spéciale doit être faite des litanies de la Nuit pascale, qui accompagnaient jadis la procession des catéchumènes au baptistère⁵.

3) *Les Psaumes.*

Comme il est normal, la place principale, parmi les chants de processions, revient aux *psaumes*. L'Église aimant à louer ou supplier Dieu avec les propres paroles qu'inspira son Esprit. De par leur origine déjà, un certain nombre de psaumes semblent plus ou moins liés à des processions ou des pèlerinages, spécialement les psaumes du Hallél (112-117) et les psaumes dits des « montées » (119-133). Les grands pèlerinages juifs annuels, surtout ceux de Pâques et de la Pentecôte, se faisaient au chant des psaumes ainsi que, sans doute, plusieurs des processions que comportait la liturgie du temple. Mais c'est sous une forme bien à elle que l'Église utilise les psaumes. Avec le grand développement de la psalmodie au IV^e siècle, c'est l'antiphonie qui se répandra dans toutes les liturgies. Vers la fin du IV^e siècle, à Jérusalem, qui est le centre de pèlerinage privilégié de la chrétienté, la pèlerine Ethérie nous est un témoin précieux de l'abondant usage que l'on faisait des psaumes ou antiphones dans toutes les processions qui enrichissaient les

5. Le nouveau rituel, pour l'avantage de faire au chœur la bénédiction de l'eau, les baptêmes et la rénovation collective, a sacrifié raisonnablement toute procession durant l'une ou l'autre des litanies. Cependant il reste comme une anomalie inexplicable et une chose insolite (« pas de procession sans chants ») que le retour au chœur après le transfert aux fonts de l'eau consacrée et avant la rénovation, se fasse en silence. On attendrait au moins la suite du Ps. 41. A moins que l'on puisse faire la rénovation aux fonts et que l'on prenne la deuxième partie des litanies pour le retour au chœur ?

cultes des différentes fêtes⁶. L'influence s'en faisait sentir jusqu'en Occident.

On sait que l'*antiphonie* désigne à l'origine une manière complexe de chanter les psaumes, manière difficile à préciser, mais dont l'essentiel consistait dans l'intercalation entre les versets ou sections du psaume, chantés par des solistes (ou des chœurs ? avec alternances ?) des refrains brefs chantés par tous (en deux chœurs alternants — voix aiguës et voix graves, semble-t-il — se réunissant parfois à l'unisson ou à l'octave). C'est sur cette forme de psalmodie que s'est constitué le chant de l'office divin en Orient et en Occident, et on l'utilisait fréquemment dans les processions⁷.

C'est sous cette forme que se trouve encore dans la liturgie byzantine le psaume de la procession d'entrée de la messe (petite entrée) avec ses trois versets, dont le *Gloria* et son refrain intercalaire. C'est aussi la forme qui est à l'origine de notre *introït* de la messe romaine, composé du refrain pour le peuple ou *antienne* (actuellement dans l'état développé que lui confère l'ornementation grégorienne et qui en réserve l'exécution à une schola), puis d'un seul verset et du *Gloria*. C'est elle qui fut aussi introduite dans les deux autres processions de la messe : la procession d'offrande, et la procession de communion, et ceci dès le temps de saint Augustin. Il n'en reste aujourd'hui que l'antienne en son état orné. Pour les processions les plus sacrées et les plus proches du mystère eucharistique, on a donc pris par priorité les chants inspirés, chants auxquels le peuple s'associait par l'antienne. On y alliait ainsi l'annonce du mystère, avec la Parole entendue, et la prière, avec le refrain collectif.

Il est intéressant de noter que les nombreuses processions que comporte la dédicace d'une église, les sept tours pour

6. Pour chacune des nombreuses processions dont parle la pèlerine, elle emploie toujours pour désigner les chants, le mot « hymnes ». Est-ce un nom générique ? Cependant, comme elle contredistingue les « hymnes » des « antiphones » dans les chants intercalaires des lectures, ne serait-ce pas pour elle la manière de désigner la psalmodie responsoriale, par opposition à la psalmodie antiphonée ? Une étude attentive du texte et des usages de l'époque porte à le croire.

7. Citons, par exemple, la description que saint Grégoire de Nysse fait des funérailles de sa sœur Macrine (P. G., 46, 993-994), ou des défilés antiariens à Antioche racontés par Socrate (P. G., 67, 690).

la lustration de l'autel, l'aspersion intérieure de l'édifice, le transfert des reliques, se font aussi au chant de psaumes, et que plusieurs de ces psaumes (*Benedictus*, Ps., 42, Ps., 50) s'exécutent encore avec la répétition de l'antienne intercalaire. Mais avec le temps, la forme de l'antiphonie primitive s'est profondément altérée. Les refrains intercalaires prendront de plus en plus d'importance et donneront naissance à des pièces autonomes, tropaires en Orient, antiennes en Occident, tandis que les versets du psaume lui-même disparaissent progressivement. De l'antiphonie primitive est donc issu un double genre d'origine psalmique, la psalmodie proprement dite et l'antienne comme pièce autonome, genres qu'il nous faut maintenant reprendre séparément.

Le rituel utilise abondamment les *psaumes*, pour différentes processions, sous la forme actuelle ordinaire de la psalmodie : versets alternés, l'ensemble encadré d'une antienne. Aux Litanies majeures et mineures, si le chant des litanies ne suffit pas, on ajoutera des psaumes. De même, aux processions du Très Saint-Sacrement, après les hymnes de l'office. Chacune des processions spéciales pour demander la pluie ou le beau temps ou pour repousser les divers fléaux, comporte, entre les litanies et les versets suivis de l'oraison, un psaume propre. La litanie d'action de grâces prévoit neuf psaumes entre le *Te Deum* et les Cantiques.

Plus particulièrement, l'ultime procession du pèlerinage terrestre, celle des funérailles, s'accomplit encore au chant des psaumes. Le transfert du corps à l'église est accompagné actuellement du psaume *Miserere* (on y trouvait aussi jadis les Ps., 24, 64, etc.). Et l'antienne *In Paradisum* qui se chante durant la conduite au cimetière, était autrefois jointe au psaume pascal 113. Le catéchumène qui était accueilli dans l'église, le jour de son baptême, au chant des psaumes (8, 28, 41) ou qui descendait vers les fonts baptismaux durant la Nuit pascale, au chant du *Sicut cervus*, passe encore de ce monde jusqu'au lieu de son repos au chant des psaumes.

La transformation progressive de l'antiphonie primitive, éliminant les versets du psaume au bénéfice d'une forme musicale autonome, l'antienne, a laissé des traces importantes dans nos processions liturgiques romaines. Nous avons déjà signalé les processions d'offrande et de commu-

nion de la messe. Mais les cas les plus dignes d'attention sont les deux grandes processions du 2 février et des Rameaux, qui s'accomplissent au chant d'antiennes et de répons sans psaumes. Nous avons dit que la procession du 2 février était, à Rome, à l'origine, une procession pénitentielle avec litanies et psaumes dans lesquels le clergé et le peuple répondent à la schola. Cependant, pour rehausser l'éclat de cette fête, la schola qui suivait le pontife exécutait des antiennes et des répons auxquels répondaient les clercs qui précédaient le pontife. Ce sont sans doute ces chants qui, seuls, ont subsisté dans l'état actuel de la liturgie. Ces morceaux admirables sont d'origine orientale et furent traduits du grec, sans doute sous l'impulsion du pape Serge I^{er} organisateur de cette fête, lui-même d'origine orientale. Leur structure musicale est très particulière et on est tenté d'y reconnaître des traces du chant acrostiche dont nous parlent souvent les textes anciens et auquel semble faire allusion l'Ordo de Saint-Amand qui nous décrit la cérémonie⁸. Le jour des Rameaux, par ailleurs, le graduel nous propose six antiennes qui sont aussi des pièces pour la schola. Plusieurs d'entre elles ne sont pas sans parenté musicale avec les répons du 2 février. Serait-il gratuit d'y entendre un écho lointain des « hymnes » exécutées dans cette même occasion à Jérusalem au temps d'Éthérie ?

4) *Le répons.*

L'antienne, comme pièce musicale autonome, nous conduit à un autre genre choral que l'on a beaucoup utilisé en Occident dans les processions : *le répons*. Il ne s'agit plus ici, à proprement parler, de chant responsorial, de cette forme populaire où l'on « reprend » une phrase simple; genre que nous avons pratiquement déjà trouvé à la base de l'acclamation doublée, de la réponse litanique ou du refrain de l'antiphonie. Mais il s'agit d'une pièce plus élaborée, qui a bien conservé littérairement sa structure originale, avec des versets et une section de texte reprise avec sa musique. L'exécution de cette pièce est réservée tout en-

8. Andrieu, ordo XX. Nous espérons pouvoir revenir ailleurs, dans une étude technique, sur la structure mélodique de ces pièces.

tière, y compris la reprise, à une chorale. C'est le répons tel qu'il figure à notre office de matines et qui a connu en Occident une fortune immense. Il semble bien, lui aussi, un développement de l'antiphonie primitive, analogue aux tropaires byzantins. La procession du 2 février nous en fournit un exemple dans le morceau : *Obtulerunt*. Ce sont de semblables répons qui constituent l'essentiel des « processionnaires » usités à partir du bas moyen âge, dans les monastères et même les paroisses, pour la procession stationale et dominicale qui précédait régulièrement la messe⁹. Ce sont aussi de semblables répons qui accompagnent les processions de la triple lustration faite à l'extérieur de l'édifice durant la cérémonie de la Dédicace.

5) *Les Hymnes.*

La mention de la procession stationale qui précède la messe du dimanche, procession conservée encore en beaucoup de paroisses de France, soit extérieure soit intérieure à l'église, nous amène à parler de la dernière forme de chant utilisée dans les processions : *l'hymne*. Le répons, de haute qualité musicale, n'est pas populaire et suppose une schola exercée. Aussi lui a-t-on souvent préféré des hymnes, dont le Moyen âge a produit une telle abondance. Le retour d'une mélodie identique à elle-même et bien nombrée en vers distincts et mesurés, facilite sa mémorisation. Aussi l'hymne deviendra-t-elle en occident l'un des genres préférés pour le chant de procession. Quand se développera l'usage de la procession du Très Saint-Sacrement (que saint Thomas n'avait pas prévue dans l'office original), on utilisera spontanément toutes les hymnes de l'office. Pour conduire la sainte Réverse au reposoir le jeudi saint, on reprendra encore le *Pange lingua*; et pour la ramener au chœur le vendredi saint le *Vexilla regis*. Dans plusieurs diocèses, et encore de nos jours, à la procession stationale dominicale, on prend simplement l'hymne des vêpres du jour.

C'est à ce genre hymnique qu'il faut rattacher les chants

9. Le Processionnal du diocèse de Paris, par exemple, retient généralement, pour chaque fête ou dimanche, un répons de l'office. Dans d'autres diocèses, on chante encore aujourd'hui le *Duo Seraphim* pour les dimanches après la Pentecôte.

strophiques en langue vivante, ou cantiques, que l'on a coutume de chanter durant les processions, à moins qu'ils n'appartiennent à l'une des formes précédentes. L'étude des formes musicales du chant sacré fait abstraction en effet de la langue utilisée, bien que cette étude ne se puisse appuyer valablement que sur les documents proprement liturgiques.

Conclusion.

L'acclamation reste la forme première et spontanée du chant de procession. La litanie en est une application normale et presque connaturelle. Les psaumes en fournissent l'élément principal et le plus incontestable, sans perdre le bénéfice des genres précédents pour le chant du peuple, quand il est sous la forme responsoriale ou antiphonée. L'antienne développée et le répons confiés à la schola apportent un élément de beauté artistique et de richesse musicale. L'hymne et le cantique complètent cet ensemble varié. On aimera ne pas priver nos processions de cette diversité; on choisira sans doute, selon la diversité des personnes, des temps et des lieux, les genres plus adaptés, quand la liturgie ou la coutume le permettent ou quand les circonstances l'imposent; mais en s'inspirant toujours de ce mystère que le chant de procession est l'expression chorale du peuple saint en marche à la rencontre de son Sauveur.

III. — PRATIQUE

Pour chacune des grandes processions de la liturgie romaine, Rogations, 2 février, Rameaux, Fête-Dieu, etc... le Missel ou le Rituel ou le Pontifical ont prévu les chants à exécuter. Tout semble donc parfaitement clair dans la pratique, et l'on pourrait se contenter des réflexions faites dans les deux premières parties, qui visent à redonner aux chants de processions tout leur esprit. Cependant, il n'est sans doute pas inutile de compléter ces réflexions théoriques, liturgiques ou musicologiques, de remarques pastorales. Il y a par exemple bien des manières de chanter les Litanies des saints, simples ou doublées, directes ou responsoriales, etc., et les avantages respectifs de ces diverses manières doi-

vent être examinés concrètement. En outre la simple application matérielle des rubriques ne suffit pas à une bonne célébration; ces rubriques sont d'abord interprétées par la coutume; ensuite, elles laissent généralement une marge assez large à l'adaptation immédiate, dont le pasteur doit s'inquiéter pour que la célébration soit la plus authentique et la plus vivante possible. De plus, le rituel laisse parfois explicitement la place pour des chants complémentaires non prévus dans le détail, par exemple dans les processions du Saint-Sacrement. Puis, la coutume autorise souvent l'usage de chants français; lesquels choisira-t-on de préférence? Enfin il existe toute une gamme de processions, surtout à l'occasion de pèlerinages, qui ne sont pas exactement prévues dans la liturgie et pour lesquelles il faut choisir un répertoire de chants adaptés qu'il faut ensuite mettre en œuvre, chants latins ou chants en langue vivante. Toutes ces raisons nous invitent à descendre plus avant dans les remarques pratiques et pastorales. Nous le ferons en reprenant la classification des genres étudiés plus haut.

Acclamations.

Faut-il rappeler cette chose évidente, qu'une acclamation doit être un chant réellement unanime de l'assemblée : le *Lumen Christi* du samedi saint ou un *Te Deum* d'action de grâces (qui n'est pas de soi un chant alterné, mais une série d'acclamations unanimes, bien que l'alternance puisse être d'un bon effet)?

D'après ce que nous avons dit plus haut du *Trisagion*, il faut conclure que, en quête de chants de procession, on devra tout d'abord penser au *Sanctus*, soit dans la forme qu'il a à la messe, soit en utilisant séparées la première partie (*Trisagion*) ou la seconde (*Benedictus*). Tous connaissent le « Benedictus de Lourdes »; son rythme accuse une époque. Mais pourquoi ne pas utiliser le magnifique *Sanctus* férial grégorien (XVIII) ou d'autres compositions?

En français, le *Trisagion* a inspiré le « Toi seul est Saint, Seigneur! » A 27¹⁰ et le *Sanctus* a été adapté dans la « Messe Brève » A 3, ou dans « Saint est le Seigneur » A 10.

10. Toutes les références de chants français cités dans cet article renvoient au système standard d'édition en fiches séparées, commun

On a fait allusion plus haut à l'acclamation *Lauda Sion* qui s'exécute généralement avec les strophes de la prose du Saint-Sacrement, acclamation universellement connue en France. Signalons un parallèle en français, sur la même mélodie, dans les fiches M 1 et M 2.

D'autres pièces sont aussi d'excellentes acclamations : « Dieu nous te louons » W 1 inspiré du *Te Deum*; « Gloire à Toi, Seigneur » F 54, inspiré du *Christus vincit*; « Joyeuse Lumière » 1, 17, pour une fête de la lumière ou pour la Chandeleur; « Gloire au Christ » A 7, pour une procession du livre des Écritures.

Tous ces chants, qui ne pourraient suffire à animer une procession importante, conviennent pourtant spécialement à des foules et donnent à la célébration un caractère particulièrement allègre et festif.

Litanies.

La liturgie prescrit l'usage des litanies, tantôt sous la forme simple (Vigile pascale), auquel cas les chantres commencent l'invocation et tous répondent « Ora pro nobis » ou « Libera nos, Domine » ou « Te rogamus, audi nos »; tantôt sous la forme double (Rogations), l'invocation étant reprise en entier par tous. Il faut noter l'intérêt de cette forme doublée, moins essoufflante et plus variée. Mais la litanie peut aussi donner lieu à plus d'une répétition. Nous voyons dans le passé que, dans certaines occasions, chaque invocation pouvait être reprise trois fois (*Ordo XXI*, 17 du 2 février, chantres, clercs, assemblée), ou même cinq fois et sept fois. Quand une procession est composée de groupes homogènes successifs, dont chacun pourrait former un chœur, ce serait certes une belle chose que d'entendre la même invocation successivement reprise par chaque groupe, depuis le premier jusqu'au dernier. Quel ordre et quelle majesté cette organisation chorale pourrait donner à une procession! (Il est à noter que cela supposerait un choix d'invocations.) Les différentes sections des litanies des saints

à plusieurs éditeurs de cantiques et qu'on peut se procurer aisément. On s'est abstenu de renvoyer à des recueils particuliers pour alléger les références.

selon leur état actuel, en effet, se prêtent diversement à la répétition. Facile pour les invocations des saints, celle-ci est encore possible dans la deuxième section (*Libera nos, Domine*); elle devient difficile dans la troisième où on ne peut répéter aisément que *Te rogamus audi nos*¹¹.

Beaucoup d'adaptations françaises des litanies des saints ont été tentées. On ne saurait en proposer une seule qui soit satisfaisante; il y a un problème de rythme musical et verbal qui n'a pas encore été résolu pour cette forme chorale en langue française¹². Par contre, plusieurs chants de style litanique peuvent être conseillés, comme la « Marche de l'Église » K 4 (et son doublet « Itinéraire Marial » V 28) ou la litanie pour une bénédiction de rameaux H 28, ou le cantique de Bordes « O Vierge Marie » V 8 au texte un peu fade, mais d'une très jolie mélodie.

La litanie reste le chant idéal des processions dans le cas des grands rassemblements, et les Litanies des saints y auront toujours une place privilégiée.

Psaumes.

Comme on l'a noté plus haut, un certain nombre de psaumes semblent liés par leur contenu même, ou par l'usage traditionnel que nous savons qu'on en faisait, à des processions ou pèlerinages, psaumes du Hallél 112-117, psaumes graduels 119-133, etc... Mais il faut ajouter que le thème de la marche tient dans le psautier une place prépondérante, et que, de ce fait, un grand nombre de psaumes se prêtent d'eux-mêmes à devenir une prière de procession. Soit qu'on y célèbre les marches du Peuple de Dieu vers la Terre promise et vers Sion, Ps. 67, soit la montée vers Jérusalem, Ps. 121, 106, etc., soit les processions vers le Tem-

11. Ces suggestions ne sont faites évidemment que pour le cas où le chant des litanies n'est pas déjà réglé par les rubriques.

12. Un rythme ferme et net est essentiel à une litanie, plus encore que dans tout autre chant, à cause de la brièveté de la réponse. Les réponses en grégorien : *Libera nos, Domine*, ou *Te rogamus audi nos*, étaient certainement, à l'origine, mesurées; leur exécution actuelle en notes égales donne encore une interprétation facile et acceptable. Il n'en est pas de même en français, langue qui répugne aux notes égales et dont la bonne diction a des exigences rythmiques bien plus grandes qu'il ne pourrait sembler dès l'abord.

ple, Ps. 26, 41, etc., soit, et c'est le cas le plus fréquent, que le psaume développe le thème sapientiel de la « voie » de Dieu, voie qui est observée et suivie droitement par le fidèle, mais dont l'impie dévie (voir surtout Ps. 24, 25, 100, 118, etc...). C'est Dieu qui enseigne la voie juste et y dirige le fidèle en le préservant du faux pas : 15, 11; 22, 3; 36, 23; 85, 11; 114, 8; 120, 3, etc., mais il fait glisser le méchant et le pousse à sa perte. Il y a là pour l'itinérant une mine de prière inépuisable.

Cependant le rituel semble moins attentif à cet aspect des psaumes qu'à leur adaptation à l'objet de la procession. Autre perspective où la liturgie est pleine de suggestions.

Pour demander la pluie on chante le Ps. 146, pour le beau temps le 66; pour repousser la tempête le Ps. 147 et contre la famine le 22; contre la mortalité, le Ps. 6, contre la guerre les 45 et 78; pour toute nécessité les Ps. 19 ou 20. Dans les processions d'action de grâces on a les Ps. 65, 80, 95, 102, 116, 148, 149, 150. Et ainsi de suite. Il suffit de relire le psaume en question pour que la raison du choix apparaisse; c'est souvent un verset particulier qui a été l'occasion de ce choix et la première impression est souvent d'une convenance extrinsèque. Mais quand on cherche le mouvement profond du psaume on s'aperçoit généralement qu'il est bien adapté. Et ces indications de la liturgie ne sont pas limitatives.

Quant au mode d'exécution, il faut bien avouer que la psalmodie alternée des versets à deux chœurs telle qu'elle se pratique à l'office n'est guère adaptée à la marche et est fort peu pratique. La psalmodie responsoriale ou antiphonée qui s'est conservée dans le rituel de la Dédicace est beaucoup plus indiquée, le chœur chantant les versets et tous reprenant l'antienne. Bien des antiennes grégoriennes de l'office ordinaire hebdomadaire, surtout des vêpres, dont la facture en forme de refrain populaire (dont nous avons malheureusement perdu le rythme exact) rappelle l'époque de la psalmodie responsoriale, pourraient être utilisées à cette fin. Que si l'on use de psaumes en français, le répertoire des antiennes est maintenant assez abondant pour que l'on puisse trouver celle qui s'adaptera à la célébration¹³.

13. Soit que l'on utilise les « Psautiers de la Bible de Jérusalem »,

Répons.

Nous avons dit que les répons grégoriens pour les processions de la liturgie romaine, sont, dans leur état actuel, des chants de schola. Ils doivent être exécutés avec toute la perfection que demande leur haute valeur musicale.

La recherche contemporaine dans le chant français s'est efforcée de faire revivre la forme originale du répons, avec, comme caractéristique, une phrase destinée à être reprise par tous. Cette forme n'a d'ailleurs jamais cessé d'exister dans nos processions, puisque la plus grande partie des chants populaires y consistaient en cantiques avec un refrain qui est une manière de répons. Malheureusement la qualité de ces cantiques laisse souvent à désirer; en conséquence, beaucoup tendent à disparaître. Il existe par bonheur actuellement une assez abondante création de cantiques, soit de répons proprement dits, et simples, comme ceux de l'abbé Julien, inspirés de la liturgie X 1, X 2, X 5, M 7, V 42, V 43, soit de cantiques responsoriaux comme « Gloire au Seigneur » C 17, « Vers toi terre promise » E 18, « O Vierge toute pure » V 10 ou V 25, etc. Les textes de ces chants ont généralement une substance biblique et une tenue supérieures aux morceaux « traditionnels ». Comme on pourra le voir dans le petit répertoire qui suit cet article, on peut en trouver déjà pour chacune des principales occasions qui donnent lieu à des processions.

Hymnes.

Le répertoire des hymnes liturgiques est assez abondant et trop connu pour qu'il soit nécessaire ici de faire des suggestions. Nul n'est embarrassé pour peupler d'hymnes une procession du Saint-Sacrament¹⁴.

soit que l'on recoure à d'autres formules ou à des paragraphes. On connaît l'excellent : « J'étais dans la joie » K 8; ou : « Je m'avancerai » A 1, plus commun, mais facile. Voir aussi les fiches A 18, A 19, G 9, etc.

14. Malheureusement notre répertoire d'hymnes est, dans l'état actuel des choses, beaucoup moins populaire qu'il ne devrait l'être, à cause de l'abandon du rythme musical original pour la plupart

En langue vivante il faudrait mentionner ici le *choral*. Mais on n'a pas assez pris garde que l'usage que l'on a fait, pour y adapter des paroles françaises, du choral renaissant ou postrenaissant, surtout quand on a emprunté la forme allemande des mélodies (souvent à travers J.-S. Bach) ne convenait pas du tout au génie de la langue française et même au génie français. Nous n'oserions le conseiller pour une procession, où il a quelque chose de pesant. Nous n'en dirions pas autant du choral proprement français (Bourgeois, Goudimel, etc.), dont les mélodies sont plus allègres et dont le rythme plus varié convient à notre langue. Mais la plupart de ces mélodies françaises (qui n'ont pas eu le bonheur d'avoir un Bach pour les éterniser) attendent encore de bons textes. On connaît cependant ceux de Lhoumeau et ceux de plusieurs recueils de cantiques comme Besnier que l'on peut utiliser avec sécurité. Dans la production contemporaine, citons l'hymne « O Dieu des astres » X 3 sur la mélodie originale du *Creator alme*; le beau cantique pascal « Nous vous chantons ressuscité » I 18 sur une vigoureuse mélodie basque; et le chant des routiers « O Christ nous avons faim de toi » D 42.

Terminons par la mention d'un chant qui échappe aux classifications précédentes bien qu'il soit peut-être le plus typiquement « processionnal » de nos chants vivants de procession : le chant du « Je vous salue Marie » dans le chapelet du pèlerin. Tous connaissent le « Je vous salue » de Chartres, dont le succès dépasse sans doute beaucoup la

d'entre elles. Comment a-t-il pu se produire que, au moment de la restauration du chant grégorien, les hymnes, qui ne sont pas, sauf exception, du genre grégorien, lui aient été assimilées et aient été désormais exécutées en notes égales, contre toute évidence paléographique ou musicologique? C'est inexplicable. Sans doute, on ne peut contester la beauté d'un *Creator alme siderum* selon la rythmique légère et souple appliquée au grégorien; mais il faut bien avouer que cette exécution subtile — et cette recreation — n'est pas possible au peuple, auquel pourtant s'adresse un bon nombre de ces hymnes. Et on ne peut nier non plus la grandeur majestueuse du même *Creator alme siderum* chanté en larges iambes — surtout s'il l'est par toute une église —, comme c'était la tradition jusqu'à la fin du siècle dernier et sans doute depuis l'origine. Les hymnes, avec leur rythmique propre qui est mesurée, ont quelque chose de plus « processionnal » (quelle noblesse dans un *Pange lingua* ou un *Ad regias agni dapes* ainsi chantés!) que dans leur forme moderne.

valeur musicale¹⁵. Il y a dans ce succès le signe d'une authentique redécouverte du chant de pèlerinage et de procession, avec sa valeur de rythme lié à la marche, sa valeur de répétition incantatoire ou plus exactement contemplative, sa valeur, en un mot, de prière : recueillement et hâte de l'homme tendu vers le terme de sa route terrestre.

J. GELINEAU, s. j.

15. Souhaitons l'enrichissement de ce répertoire. Signalons un autre *Ave* de ce genre, traduit sur l'évangile « Réjouis-toi » aux éditions du Chalet, dans *Quelqu'un*; mieux rythmé pour la marche, moins essoufflant, avec alternances possibles.